



**Certificat d'approbation C.E.E. de modèle
n° F-03-K-122 du 17 mars 2003**

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par décision du 22 août 2001**

DDC/72/D011889-D1-2

Alcoomètre volumique DUJARDIN-SALLERON

(Classe II)

Le présent certificat est établi en application de la directive 71/316/CEE du 26 juillet 1971 modifiée relative aux dispositions communes aux instruments de mesure et aux méthodes de contrôle métrologique, de la directive 76/765/CEE du 27 juillet 1976 relative aux alcoomètres et aréomètres pour alcool, du décret n° 73-788 du 4 août 1973 modifié portant application des prescriptions de la CEE relatives aux dispositions communes aux instruments de mesure et méthodes de contrôle métrologique et du décret n° 79-200 du 5 mars 1979 portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les alcoomètres, les aréomètres pour alcool et les tables alcoométriques.

FABRICANT :

DUJARDIN-SALLERON – 18 rue Henri Barbusse – 94117 ARCUEIL Cedex

OBJET :

Le présent certificat renouvelle le certificat n° 80.0.02.851.1.0 du 10 novembre 1980 relatif à l'alcoomètre volumique DUJARDIN-SALLERON.

CARACTERISTIQUES :

Les caractéristiques de l'alcoomètre objet du présent certificat sont inchangées.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Le sigle d'approbation de modèle,

F 80
02.851

devant figurer sur les instruments concernés par le présent certificat est identique à celui fixé par le certificat précité.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/72/D011889-D1-2 et chez le fabricant.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification